



MAIRIE D'ABBECOURT

26, rue de Courcelles BP 80009
60430 ABBECOURT
09 62 60 44 03
mairie@abbecourt.fr



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur ANTHEAUME Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents : MM. ANTHÉAUME Jean-Jacques, LE GAL Michel, EVAIN Mireille, DESLIENS Pierre, AVONTURE Jacky, BOUFFLERS Elisabeth, DELUCHEUX Claudine, NIQUET Hélène, ROBERT Chantal, SCHMIDT Germain, TASTAYRE Patrick, THOMAS Ginette.

Était absent : Madame GOSSART Brigitte qui a donné procuration à Monsieur ANTHÉAUME Jean-Jacques, Monsieur BONTEMPS Christophe qui a donné procuration à Monsieur LE GAL Michel, Monsieur CHARBAULT Sébastien.

Date de convocation : 31/08/2020

Date d'affichage : 31/08/2020

Secrétaire de séance : Madame Mireille EVAIN

Demande de subvention auprès de l'état dans le cadre de la DETR et auprès du conseil départemental.

1. Demande de subvention pour la réfection du parking de la Maison du Village et du city stade.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réfection du parking de la Maison du Village et du city stade. Un devis a été établi pour un montant de 24 873,05 € HT.

2. Demande de subvention pour la restauration de l'église auprès de l'état et renouvellement de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Il devient urgent d'envisager des travaux de l'église, car des pierres du mur de la partie basse extérieure et du clocher de l'église sont en train de se détacher.

Le montant des travaux est de 134 411,60 € HT :

69 079,60 € HT pour le ravalement du clocher et de 65 332,00 € HT pour le ravalement de la partie basse extérieure de l'église.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et du Conseil Départemental.

POINT SUR LA RENTREE.

Monsieur Patrick TASTAYRE nous informe que la rentrée scolaire s'est très bien passée. L'ensemble de la communauté a répondu présent. Avec quelques larmes pour les enfants et les parents, la tradition a été respectée. Le pôle maternel a ouvert à Saint Sulpice avec les CM1 et CM2, sur Abbecourt nous avons les CP, CE1 et CE2.

L'ensemble du personnel a été très investi pour préparer cette rentrée et respecter le protocole sanitaire. Le jour de la rentrée plus de 60 enfants ont pris leur repas à la maison du village.

Rapport d'activité 2019 du SE60 (Syndicat d'Énergie de l'Oise).

Le Maire informe que le Syndicat d'Énergie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2019.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus ».

SE60 en chiffres au 31/12/2019

- 441 communes de l'Oise et 1 communauté de commune (Oise Picarde) gère la maîtrise d'ouvrage de certains travaux liés au réseaux électriques.
- Nouveau contrat de concession 2020-2050 ENEDIS s'engage à l'horizon 2050 à enfouir 80 % du réseau aérien HTA. La résorption de 66 % des réseaux BT (dit fils nus) en zone urbaine est également planifiée. Le SE60 se chargera d'effacer la totalité en zone rurale. La modernisation et le renouvellement du réseau sont aussi programmés.
- Travaux : 15,24 millions d'euros pour 216 chantiers. Les travaux d'enfouissement représentent 7,07 M€ pour 28 chantiers avec cette année 14 km de réseau mis en souterrain.
- Eclairage public : 5,7 millions d'euros de rénovation du parc d'éclairage public, 126 chantiers réalisés. 89 % des communes ont transféré la compétence.
- Mouv'Oise : 110 bornes (15 de plus par rapport à 2018) sur 80 communes, 34500 charges (16500 en 2018). La gratuité s'est arrêtée le 31/12/2018, le coût de la charge est équivalent à une charge à domicile.
- Achats d'énergie : Gaz 115 adhérents, 696 contrats, 107 Gwh
Electricité : 147 adhérents, 450 contrats, 38 Gwh
- Etude de la planification énergétique (EPE) : le SE60 accompagne 15 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunal)
- Maîtrise de la demande en énergie et développements des énergies renouvelables : 263 bâtiments diagnostiqués et présentés pour 39 communes.

140 k€ de financement sur 600 k€ de travaux de rénovation énergétique.

15 bâtiments équipés d'un système de télégestion.

- Ressources humaines : 28 agents ; 27,3 équivalents temps plein ; 166,5 jours de formation.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'exposé du représentant de la commune au syndicat

- Prend acte du rapport d'activité 2019 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

QUESTIONS DIVERSES :

Convention C MAGIC.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le logiciel C-MAGIC permettant aux élus, techniciens et commissaires des Commissions Communales des Impôts Directs de consulter les fichiers fiscaux et fiabiliser les bases fiscales.

Le tarif annuel est de 600 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention CMAGIC.

Transfert d'écritures.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°1 suivante sur le budget 2020 :

Section d'investissement : transfert de 2 240,00€ du 21312-55 vers le 2041582-59

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Durée d'amortissement des travaux de déploiement de la fibre optique.

Les travaux de déploiement de la fibre optique destinés à permettre un accès au très haut débit, doivent être amortis.

Le conseil municipal décide de fixer la durée d'amortissement à 30 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Equipement maison du village.

Monsieur le maire propose l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran pour la maison du village pour un montant de 4000 € HT. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 heures.

Le Secrétaire de séance,


Mireille EVAIN



Le Maire,


Jean Jacques ANTHÉAUME.